

CONTROLE DES CONNAISSANCES - EXAMEN TERMINAL
SESSION 1 – SEMESTRE 4
UE41 – La planification de l'entraînement et des compétitions
H. Assadi

Date : Mai 2017

Durée : 3h

Promotion : **M2 EMIS**

**Avant de composer, remplir toutes les rubriques de l'en-tête de votre copie
sans oublier d'indiquer votre nom .
Les candidats sont tenus de rendre une copie par sujet même blanche s'ils ne le traitent pas.**

Vous composerez l'un des deux sujets.

Sujet 1.

Après avoir déterminé les zones de travail propices à l'amélioration des performances d'un marathonien (cf cours de méthodologie du 1^{er} semestre) qui consacre 6 entraînements par semaine à sa préparation au marathon de Paris vous proposerez et justifierez une planification annuelle (évolution du rapport INT-VOL).

Vous détaillerez plus précisément (l'ensemble des séances) un mésocycle de 4 semaines dans la période de votre choix.

Le marathon de Paris se courra le 8 avril 2018 - VMAc = 20 km.h⁻¹

Sujet 2.

A partir de l'élaboration d'un graphique présentant la relation Intensité/volume vous réaliserez une analyse comparative entre la planification pour un sport individuel avec un objectif ponctuel dans l'année et la planification dans une activité collective avec une saison de match à réaliser.

Vous détaillerez ensuite un mésocycle d'entraînement dans l'une des deux disciplines. Vous prendrez soin de justifier les facteurs développés au cours de ce mésocycle en fonction de l'analyse spécifique que vous faites de la discipline choisie.

CONTROLE DES CONNAISSANCES - EXAMEN TERMINAL
SESSION 1 – SEMESTRE 4
UE41 B – Coaching et performance mentale

Date : mai 2017

Durée : 2h

Promotion : **M2 EMIS**

**Avant de composer, remplir toutes les rubriques de l'en-tête de votre copie
sans oublier d'indiquer votre nom .**

Les candidats sont tenus de rendre une copie par sujet même blanche s'ils ne le traitent pas.

Les deux sujets sont à traiter sur deux copies différentes

Sujet M. Nicolas – 1h :

Montrez pourquoi l'analyse de la demande institutionnelle est importante avant d'entreprendre une intervention.

Sujet A. Cornu – 1h:

Expliquez les différentes démarches d'accompagnement que vous pourriez préconiser pour un sportif de haut niveau.

**CONTROLE DES CONNAISSANCES - EXAMEN TERMINAL
SESSION 1 – SEMESTRE 4****UE42 – Evaluation instrumentation contrôle et suivi des facteurs de la performance**

Date : mai 2017

Durée : 3h

Promotion : **M2 EMIS**

**Avant de composer, remplir toutes les rubriques de l'en-tête de votre copie
sans oublier d'indiquer votre nom.**

Les candidats sont tenus de rendre une copie par sujet même blanche s'ils ne le traitent pas.

Les trois sujets sont à traiter sur trois copies différentes

Aucun document autorisé

Sujet N. Babault (1 heure) :

AV Hill modélise le comportement mécanique du muscle à l'aide d'une composante contractile et deux composantes élastiques. Quels tests pouvez-vous mettre en place afin d'évaluer directement ou indirectement les deux composantes élastiques ? Comment vous en servir dans l'entraînement ?

Sujet F. Fouque (1 heure) :

Dans le but d'améliorer la prise d'information visuelle des pratiquants dans leur lecture de trajectoires de balle/ballon, mettez en place un protocole d'entraînement perceptif à partir de l'activité physique de votre choix.

Vous détaillerez toutes les caractéristiques de cet entraînement et du public concerné. Dans l'idéal, une personne qui lirait votre copie devrait être en capacité de mettre en œuvre cet entraînement sans votre présence.

Sujet G. Deley (1 heure) :

Un sportif de bon niveau (discipline de votre choix) vous demande une évaluation complète de ses fonctions cardio-respiratoires. Vous avez tout le matériel nécessaire à disposition.

Expliquez quel(s) test(s) vous utilisez en justifiant vos choix. Détaillez les paramètres mesurés, l'analyse qui en est faite et dressez le document bilan que vous lui délivrerez.

CONTROLE DES CONNAISSANCES - EXAMEN TERMINAL
SESSION 1 – SEMESTRE 4
UE44 A – Gestion des R.H. et management des organisations sportives

Date : mai 2017

Durée : 3h

Promotion : **M2 EMIS**

**Avant de composer, remplir toutes les rubriques de l'en-tête de votre copie
sans oublier d'indiquer votre nom .
Les candidats sont tenus de rendre une copie par sujet même blanche s'ils ne le traitent pas.**

Les 2 sujets sont à traiter sur 2 copies différentes

Sujet - N. Gasmi - 1h30 (10 pts):

Partie 1 (10 pts)

Vous êtes convoqué pour un poste de directeur général dans un club sportif. Pour mieux connaître votre capacité à occuper ce poste, le propriétaire du club vous pose trois questions auxquelles il faut répondre.

- 1) Définir ce qu'est un leader et un manager (donner des exemples concrets)
- 2) Quelles sont les différences majeures entre un leader et un manager (donner des exemples concrets)
- 3) Quelles sont les parties prenantes que vous qualifiez de passives et d'actives (donner des exemples concrets).

Sujet - J. Delaby - 1h30 (10 pts):

Vous êtes le manager d'une association sportive :

- 1) Listez les actes de management que vous pouvez utiliser dans l'animation individuelle
- 2) Définissez et décrivez deux actes d'animation individuelle puis illustrez chacun d'entre eux par un exemple concret

CONTROLE DES CONNAISSANCES - EXAMEN TERMINAL
SESSION 1 – SEMESTRE 4
UE44 B – Droit et sport, fiscalité des organisations sportives

Date : mai 2017

Durée : 3h

Promotion : **M2 EMIS**

**Avant de composer, remplir toutes les rubriques de l'en-tête de votre copie
sans oublier d'indiquer votre nom.**

Les candidats sont tenus de rendre une copie par sujet même blanche s'ils ne le traitent pas.

Les deux sujets sont à traiter sur deux copies différentes

Alain Graillet (/14 points) :

1. Qu'appelle-t-on la hiérarchie des normes en Droit Français ? En quoi peut-on dire que le contentieux sportif échappe à cette chaîne du droit ?
Quelles sont les étapes et les instances concernées par un contentieux sportif vécu dans une activité sportive dans le cadre fédéral en France ?
2. Dans quel cas de figure la responsabilité délictuelle d'un joueur pourrait-elle être engagée ? Définir, et précisez quelles en seraient les conséquences ?
3. Quel est le cadre légal et réglementaire du droit à l'image du sportif ?
4. Qu'est-ce que l'ingénierie de formation ? Que comprend-elle ?
Si vous deviez être responsable d'un cours sur le mécénat, le partenariat et le financement participatif, quel serait votre syllabus de cours sur ce sujet ?

Le public étant des dirigeants associatifs sportifs,

Un syllabus étant la table des matières de votre cours, en ajoutant un argumentaire minimum pour chacune des parties retenues dans votre cours,

Vous vous appuyerez sur le guide du régime fiscal du mécénat et du parrainage joint.

Marie-Pierre Chauray (/6 points) :

Question 1 :

Etude de cas régime d'imposition de l'éducateur sportif – calcul de l'impôt

Je suis célibataire, mon activité principale est entraîneur salarié dans un club sportif, mon revenu net imposable sur cette activité était de 30 000€ en 2016. Je fais par ailleurs du coaching sportif à domicile pour cette activité j'ai choisi le statut d'auto-entrepreneur. En 2016 j'ai facturé pour 15000 € de prestation de service et mes frais pour mener à bien cette activité se sont élevés à 3000€. En 2015 mon revenu net imposable était de 30 000 €. Quels impôts vais-je devoir payer pour cette activité de coaching ? Si j'avais été étudiant en 2015 la fiscalité aurait-elle été identique ? N'oubliez pas de donner les principes qui vous ont permis de construire la réponse.



∪ 5 tranches : 0 – 14 – 30 – 41- 45 % pour 4 seuils : 9710 €, 26 818 €, 71 898 €, 152 260 €

Φ Versement fiscal libérateur : 2,2% - Revenus max en 2015 pour impôts 2017 sur activité 2016 :
1 personne : 26 791 €, 1 couple : 53 582 €, 1 couple + 2 enfants : 80 373 €

Φ Frais professionnel sur salaire : 10%, sur activité libérale : 34%

Question 2 :

Donnez un exemple d'activité et ou de contexte pour laquelle une association serait assujettie aux impôts commerciaux.